

# PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du 12 juin 2017, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Thérèse Hudon  
M. le conseiller Michael O'Dowd  
Mme la conseillère Isabelle Bérubé  
M. le conseiller André Besner  
Mme la conseillère Marilou Alarie  
M. le conseiller Jacques Bédard  
Mme la conseillère Michèle Archambault

Est absent : M. le conseiller Martin Guevremont

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, et la greffière, M<sup>e</sup> Lucie Tousignant.

---

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

170612-1

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2017
4. Première période de questions des citoyens
5. Dépôt de documents
  - Liste de mouvement de personnel - Période se terminant le 12 juin 2017
  - Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2017 pour la période se terminant le 31 mai 2017
  - Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2017 pour la période se terminant le 31 mai 2017 – Salaires
  - Rapport des coûts réels des autorisations de déplacement
6. Sujets devant faire l'objet d'une décision du conseil
  - 6.1. Dossiers du conseil - *Aucun*
  - 6.2. Direction générale
    - 6.2.1 Autorisation de fermeture de rue pour la tenue d'une fête de quartier
  - 6.3. Communications - *Aucun*
  - 6.4. Ressources humaines
    - 6.4.1 Nomination d'un représentant de l'employeur au sein du Comité de retraite des employés de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

## PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- 6.4.2 Embauche d'un chef de division à la Direction du génie
- 6.5. Finances
  - 6.5.1 Autorisation des dépenses
  - 6.5.2 Autorisation de crédit - Versement des sommes destinées au remboursement des dépenses de recherches et de soutien des conseillers au budget annuel de la Ville
- 6.6. Loisirs, Culture et Vie communautaire
  - 6.6.1 Aide financière à Reflets de femme – St-Bruno pour son 20<sup>e</sup> anniversaire
  - 6.6.2 Autorisation d'une demande de subvention au Secrétariat à la jeunesse du Québec dans le cadre d'un appel de projets pour la mesure de stratégie jeunesse en milieu municipal
- 6.7. Développement urbain
  - 6.7.1 Dérogation mineure DM 2017-047 pour autoriser l'installation d'un réservoir de CO2 hors terre d'une hauteur de 10,92 m, visible de la rue et non dissimulé par une clôture opaque ou un aménagement paysager au 1090, rue Parent
  - 6.7.2 Dérogation mineure DM 2017-064 pour autoriser comme matériaux de revêtement extérieur le polycarbonate pour les serres et le polyéthylène pour un bâtiment agricole en forme de dôme au 100, montée Montarville
  - 6.7.3 Dérogation mineure DM 2017-048 pour réduire la largeur de l'allée d'accès à 4,15 mètres, de l'allée de circulation à 2,60 mètres, de se soustraire à l'obligation d'aménager une aire d'isolement du stationnement le long de la ligne latérale gauche et d'une aire de service au 47, chemin De La Rabastalière Est
  - 6.7.4 à 6.7.13 Approbation de la liste des demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 6.8. Greffe et contentieux - *Aucun*
- 6.9. Travaux publics
  - 6.9.1 Adjudication d'un contrat de réfection de la toiture de la bibliothèque – APP-SP-17-19
  - 6.9.2 Adjudication d'un contrat de travaux de gainage pour entrées de service – APP-SI-17-21
- 6.10. Génie
  - 6.10.1 Autorisation de signature - Actes de servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada sur une partie du lot 2 110 823 situé aux Promenades Saint-Bruno et longeant le boulevard des Promenades
  - 6.10.2 Augmentation du contrat de travaux relatifs au programme d'entretien routier 2017 - GEN-2017-01
- 7. Avis de motion, projets de règlements et règlements
  - 7.1. Avis de motion d'un règlement décrétant des travaux de mise aux normes du barrage du lac du Moulin et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

- 7.2. Avis de motion d'un règlement sur le contrôle des animaux
- 7.3. Adoption du *Règlement 2017-14 relatif à la distribution des sacs d'emplètes sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville*
- 7.4. Adoption du *Règlement 2017-15 décrétant le paiement des honoraires professionnels nécessaires à la réalisation de projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût*
- 8. Sujets d'agglomération
  - 8.1. Rapport du maire concernant les décisions prises lors de la dernière séance d'agglomération du 18 mai 2017, le cas échéant – Aucun\*
  - 8.2. Sujets à l'ordre du jour de la séance ordinaire d'agglomération du 15 juin 2017
- 9. Affaires nouvelles
- 10. Deuxième période de questions des citoyens
- 11. Période d'intervention des membres du conseil
- 12. Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

**PROPOSITION D'AMENDEMENT**

*Il est PROPOSÉ par Thérèse Hudon, APPUYÉ par Michael O'Dowd, et RÉSOLU de retirer le point 6.10.2 de l'ordre du jour au motif que ce point n'a pas été discuté en session de travail.*

Votes pour : 3

Votes contre : 4 (Isabelle Bérubé, Marilou Alarie, Jacques Bédard, Michèle Archambault)

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

**CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE. LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.**

Votes pour : 4

Votes contre : 3 (Thérèse Hudon, Michael O'Dowd, André Besner)

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**170612-2**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2017**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2017, tel que rédigé.

Votes pour : 6

Vote contre : 1 (André Besner)

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Bilan sur la stratégie de la lutte contre l'agrile du frêne - Regroupement d'achat pour le traitement des arbres au Triazin - Conservation des arbres abattus et risques de propagation de l'agrile à revoir.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Liste de mouvement de personnel - Période se terminant le 12 juin 2017
- Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2017 pour la période se terminant le 31 mai 2017
- Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2017 pour la période se terminant le 31 mai 2017 – Salaires
- Rapport des coûts réels des autorisations de déplacement

170612-3

**AUTORISATION DE LA FERMETURE D'UNE RUE POUR LA TENUE D'UNE FÊTE DE QUARTIER**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver la fermeture d'un tronçon de la rue de Montpellier, entre les 1690 et 1720, le 17 juin 2017, de 16 h à 22 h, pour la tenue d'une fête de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170612-4

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'EMPLOYEUR AU SEIN DU COMITÉ DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU de nommer madame Annie Paradis à titre de membre, représentant de la Ville, au sein du comité de retraite des employés de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville en remplacement de madame Martine Therrien, et ce, conformément à l'article 143 du *Règlement 2012-6 sur le régime de retraite des employés de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170612-5

**EMBAUCHE D'UN CHEF DE DIVISION À LA DIRECTION DU GÉNIE**

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Marilou Alarie, et RÉSOLU d'autoriser l'embauche de monsieur Étienne Michaud au poste de chef de division à la Direction du génie à compter du 19 juin 2017, le tout selon les conditions prévues à la Politique du personnel cadre de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville et d'une période d'essai de six (6) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**170612-6      AUTORISATION DES DÉPENSES**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Marilou Alarie, et RÉSOLU d'autoriser les dépenses de la liste préparée au 1<sup>er</sup> juin 2017 de 9 040 464,51 \$ incluant les charges salariales de 716 561,27 \$ pour les périodes 18 à 22, la liste des dépôts directs pour une somme de 7 152 178,28 \$, la liste des chèques émis pour une somme de 695 098,55 \$ ainsi que la liste des paiements par débit direct de 476 626,41 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170612-7      AUTORISATION DE CRÉDIT - VERSEMENT DES SOMMES DESTINÉES AU REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE RECHERCHES ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS AU BUDGET ANNUEL DE LA VILLE**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'autoriser un crédit pour le versement des sommes destinées au remboursement des dépenses de recherches et de soutien des conseillers au budget annuel de la Ville, et ce, conformément aux dispositions de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q. c. T-11.001).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170612-8      AIDE FINANCIÈRE À REFLETS DE FEMME – ST-BRUNO POUR SON 20<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'accorder une aide financière de 400 \$ à l'organisme Reflets de Femme – St-Bruno pour l'organisation d'un dîner commémoratif à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170612-9      AUTORISATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE DU QUÉBEC DANS LE CADRE D'UN APPEL DE PROJETS POUR LA MESURE DE STRATÉGIE JEUNESSE EN MILIEU MUNICIPAL**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU d'autoriser monsieur Gaétan Boulet, directeur de la Direction des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à déposer une demande de subvention dans le cadre d'un appel de projets pour la mesure de stratégie jeunesse en milieu municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**170612-10 DÉROGATION MINEURE DM 2017-047 POUR AUTORISER L'INSTALLATION D'UN RÉSERVOIR DE CO<sup>2</sup> HORS TERRE D'UNE HAUTEUR DE 10,92 M, VISIBLE DE LA RUE ET NON DISSIMULÉ PAR UNE CLÔTURE OPAQUE OU UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER AU 1090, RUE PARENT**

---

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU de refuser la demande de dérogation mineure DM 2017-047, déposée par monsieur Simon Couture, ingénieur, pour et au nom de Trans Herbe inc., propriétaire, pour autoriser l'installation d'un réservoir de CO<sup>2</sup> hors terre d'une hauteur de 10,92 m, visible de la rue et non dissimulé par une clôture opaque ou un aménagement paysager au 1090, rue Parent, et ce, en dérogation à l'article 287 du *Règlement de zonage URB-Z2009*, pour motif que le requérant n'a pas démontré clairement que la réglementation lui cause un préjudice sérieux, conformément à la résolution 170517.9 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 17 mai 2017.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

Votes pour : 6  
Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170612-11 DÉROGATION MINEURE DM 2017-064 POUR AUTORISER COMME MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR LE POLYCARBONATE POUR LES SERRES ET LE POLYÉTHYLÈNE POUR UN BÂTIMENT AGRICOLE EN FORME DE DÔME AU 100, MONTÉE MONTARVILLE**

---

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2017-064, déposée par madame Élisabeth Ménard, pour et au nom d'Agriculture urbaine Saint-Bruno, pour autoriser comme matériaux de revêtement extérieur le polycarbonate pour les serres et le polyéthylène pour un bâtiment agricole en forme de dôme au 100, montée Montarville, et ce, en dérogation aux articles 340 et 341 du *Règlement de zonage URB-Z2009*, conformément à la résolution 170517.10 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 17 mai 2017.

Un citoyen a fait une intervention sur les normes relatives aux matériaux de revêtement extérieur pouvant être utilisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**170612-12**      **DÉROGATION MINEURE DM 2017-048 POUR RÉDUIRE LA LARGEUR DE L'ALLÉE D'ACCÈS À 4,15 MÈTRES, DE L'ALLÉE DE CIRCULATION À 2,60 MÈTRES, DE SE SOUSTRAIRE À L'OBLIGATION D'AMÉNAGER UNE AIRE D'ISOLEMENT DU STATIONNEMENT LE LONG DE LA LIGNE LATÉRALE GAUCHE ET D'UNE AIRE DE SERVICE AU 47, CHEMIN DE LA RABASTALIÈRE EST**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2017-048, déposée par monsieur Christian Martel, pour et au nom de Mme Marie-France Roberge, propriétaire, afin de réduire la largeur de l'allée d'accès à 4,15 mètres, de l'allée de circulation à 2,60 mètres, de se soustraire à l'obligation d'aménager une aire d'isolement du stationnement le long de la ligne latérale gauche et d'une aire de service au 47, chemin De La Rabastalière Est, et ce, en dérogation aux articles 197, 198, 199 et 214 du *Règlement de zonage URB-Z2009*, conformément à la résolution 170517.8 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 17 mai 2017.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170612-13**      **APPROBATION DE LA LISTE DES DEMANDES DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'approuver les demandes de PIIA mentionnées à la liste ci-jointe, et ce, aux conditions énumérées à la résolution du comité consultatif d'urbanisme adoptée pour chacun de ces dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170612-14**      **ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA BIBLIOTHÈQUE – APP-SP-17-19**

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de réfection de la toiture de la bibliothèque (lot B) au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Lacasse et Fils Maîtres Couvreurs inc., selon les prix soumis, pour un montant total approximatif de 135 644 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SI-17-19.

Votes pour : 6

Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**170612-15      ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX DE GAINAGE POUR ENTRÉES DE SERVICE – APP-SI-17-21**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de travaux de gainage pour entrées de service au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir AGI Environnement inc., selon les prix soumis, pour un montant total approximatif de 54 069 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SI-17-21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170612-16      AUTORISATION DE SIGNATURE - ACTES DE SERVITUDE EN FAVEUR D'HYDRO-QUÉBEC ET BELL CANADA SUR UNE PARTIE DU LOT 2 110 823 SITUÉ AUX PROMENADES SAINT-BRUNO ET LONGEANT LE BOULEVARD DES PROMENADES**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'accorder des servitudes souterraines pour le raccordement électrique du bâtiment The Keg situé sur une partie du lot 2 110 823 appartenant à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville et longeant le boulevard des Promenades, en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada; et

D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, les actes de servitude ainsi que tout autre document y afférent pour donner suite à ces transactions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170612-17      AUGMENTATION DU CONTRAT DE TRAVAUX RELATIFS AU PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER 2017 - GEN-2017-01**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'augmenter le contrat de travaux relatifs au programme d'entretien routier 2017, selon les prix unitaires soumis, pour un montant approximatif de 153 000 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres GEN-2017-01.

Votes pour : 6

Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170612-18      AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU BARRAGE DU LAC DU MOULIN ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT**

La conseillère Isabelle Bérubé donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement décrétant des travaux de mise aux normes du barrage du Moulin et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût.

**170612-19      AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT SUR LE CONTRÔLE DES ANIMAUX**

La conseillère Marilou Alarie donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement sur le contrôle des animaux.



PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**170612-20**      **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-14 RELATIF À LA DISTRIBUTION DES SACS D'EMPLETTES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2017-14 relatif à la distribution des sacs d'emplètes sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170612-21**      **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-15 DÉCRÉTANT LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE PROJETS INSCRITS AU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019 ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2017-15 décrétant le paiement des honoraires professionnels nécessaires à la réalisation de projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA DERNIÈRE SÉANCE D'AGGLOMÉRATION DU 18 MAI 2017**

Aucun rapport spécifique de la séance ordinaire du 18 mai 2017 puisque les décisions ont été prises conformément aux orientations déterminées par ce conseil.

**170612-22**      **SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE D'AGGLOMÉRATION DU 15 JUIN 2017**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU que le conseil de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville exprime l'orientation suivante relativement aux sujets énumérés aux séances extraordinaire et ordinaire du conseil d'agglomération devant se tenir le 15 juin 2017 :

Sujet	Orientation		
	Favorable	Défavorable	Commentaires
CA-170615-2.3 Autorisation de déployer des employés et des équipements afin de soutenir les opérations d'aide aux sinistrés dans les municipalités touchées par les inondations (SD-2017-2292)	X		
CA-170615-2.4 Adoption du bilan de l'année 2016 du Plan d'action 2016-2017 à	X		

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

l'égard des personnes handicapées et des mesures en matière d'accessibilité universelle (SD-2017-2193)			
CA-170615-2.6 Modification des Règles régissant les commissions du conseil d'agglomération (SD-2017-2397)	X		
CA-170615-2.7 Approbation du rapport d'activités du Fonds de développement des territoires (SD-2017-2480)	X		
CA-170615-4.1 Appropriation d'une somme à même le surplus non affecté de l'agglomération de Longueuil (SD-2017-2084)	X		
CA-170615-5.2 Approbation de la lettre d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 306, concernant les modifications au Régime de retraite des employés cols blancs de la Ville de Longueuil dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (SD-2017-2167)	X		
CA-170615-6.1 Adjudication du contrat (APP-17-030) pour la fourniture et l'installation d'équipements pour l'enregistrement, le visionnement et la gestion de trois salles d'interrogatoires pour le Service de police et emprunt au fonds de roulement (SD-2017-1977)	X		
CA-170615-6.2 Adjudication du contrat (APP-17-028) pour la fourniture de munitions de pratique de calibre 9mm pour le Service de	X		

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

police (contrat 2) (SD-2017-2192)			
CA-170615-8.1 Approbation d'une entente de collaboration à intervenir entre la Ville et la Commission scolaire des Patriotes dans le cadre de la stratégie gouvernementale de mobilisation de la société québécoise pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école (SD-2017-1284)	X		
CA-170615-8.2 Approbation d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville et le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Montérégie (CAVAC de la Montérégie) concernant la mise en oeuvre d'un projet pilote (SD-2017-1838)	X		
CA-170615-8.3 Autorisation de rembourser à la Ville de Saint-Lambert les dépenses encourues pour la réparation d'un ouvrage de régulation des eaux usées situé dans la rue Alexandra, à Saint-Lambert (SD-2017-1948)			En vertu de l'article 118.9 de la <i>Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations</i> , la compétence exclusive de la Ville de Longueuil en matière d'assainissement des eaux ne s'applique pas sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.
CA-170615-8.4 Approbation d'une entente de collaboration à intervenir entre la Ville et les établissements membres de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) dans le cadre de la stratégie gouvernementale de mobilisation de la société québécoise pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école (SD-2017-2169)	X		

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

CA-170615-8.5 Approbation d'une entente de collaboration à intervenir entre la Ville et la Commission scolaire Riverside dans le cadre de la stratégie gouvernementale de mobilisation de la société québécoise pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école (SD-2017-2177)	X		
CA-170615-8.6 Approbation d'une entente d'entraide mutuelle à intervenir entre la Ville de Longueuil et la Ville de Varennes, prévoyant l'assistance réciproque de leurs services d'incendie respectifs (SD-2017-2186)	X		
CA-170615-8.7 Approbation du Règlement L-78 adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil (SD-2017-2322)	X		
CA-170615-8.8 Approbation du Règlement L-79 adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil (SD-2017-2324)	X		
CA-170615-8.9 Approbation du Règlement L-80 adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil (SD-2017-2325)	X		
CA-170615-8.11 Adoption du Règlement CA-2017-271 modifiant le Règlement CA-2007-71 prévoyant les modalités d'établissement des quotes-parts et de leur paiement par les municipalités liées pour le financement des dépenses de la municipalité centrale pour	X		

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

l'exercice des compétences du conseil d'agglomération (SD-2017-1990)			
CA-170615-8.12 Approbation d'une entente intermunicipale concernant l'appel d'offres de services professionnels relatifs au progiciel GOcité (SD-2017-2332)	X		
CA-170615-8.13 Approbation d'une entente intermunicipale globale concernant le progiciel GOcité à intervenir entre les villes de Longueuil, Victoriaville, Saint-Eustache, Thetford Mines et Sherbrooke (SD-2017-2352)	X		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- L'agrile du frêne et application d'insecticides (Triazin) peu favorable à utiliser – Mot de félicitations à la municipalité pour sa démarche « verte » et durable dans ce dossier – Inspection par l'ingénieur forestier de la municipalité et échec du traitement au Triazin;
- Encadrement vigilant et sévère avec l'autorisation des poules sur les propriétés privées et campagne de sensibilisation – Protection de ces animaux;
- Échéance d'adoption du nouveau plan d'urbanisme;
- Légitimité de certaines demandes d'autorisation de dépenses de conseillers et nouveau programme de remboursement des dépenses de recherche pour les élus;
- Projet immobilier pour personnes retraitées de Cogir au centre-ville de la municipalité;
- Implantation d'une piste cyclable et interdiction de stationnement du côté impair sur une partie du boulevard de Boucherville, communication sur l'implantation des nouvelles règles et dépôt d'une plainte;
- Débat public et liberté d'expression vertueuse des membres du conseil.

# PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

## PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- Décision de la Commission municipale du Québec sur la conformité du Règlement URB-Z2009-059 (Projet Skyspa) au Plan d'urbanisme de la municipalité / Tenue d'une soirée citoyenne sur l'adoption du nouveau plan d'urbanisme / Prochain déjeuner du maire sous le thème de la sécurité publique (le maire Martin Murray);
- Tenue de la 3<sup>e</sup> édition du Marché public de Saint-Bruno avec activités innovantes (le conseiller Jacques Bédard);
- Distribution d'un dépliant intitulé « Message de vos élus » sur la circulation dans le secteur situé au sud de la route 116 / Rappel de vigilance sur les routes pendant la période estivale (le conseiller Michael O'Dowd);
- Utilisation de fonds publics à des fins électoralistes dans un dépliant pour le district n° 3 / Regret du manque de réponse aux nombreuses demandes depuis 2014 relativement au programme d'aide aux citoyens aux prises avec l'agrile du frêne / Demande d'information sur les modifications au nouveau plan d'urbanisme devant être présentées lors de la rencontre citoyenne en raison du manque de transparence envers les conseillers / Mot de félicitations à l'équipe de ringuette Cadette AA Rive-Sud U19 pour sa médaille d'argent au championnat canadien et participation de Chloé Archambault du district n° 1 au sein de cette équipe / Mot de félicitations aux citoyens qui ont organisé la Fête des voisins dans les différents quartiers de la Ville (la conseillère Thérèse Hudon);
- Point 6.7.19 de l'ordre du jour et dénonciation du prix de vente du terrain / Droit de parole des membres du conseil lors de la séance du mois de mars / Passerelle Gardenvale / Distribution de documents de la Ville avec photos d'élus (le conseiller André Besner);
- Équipe de nage synchronisée montarilloise 13 à 15 ans ayant remporté la médaille d'or en compétition nationale / Reconnaissance du boisé Taillandier comme réserve par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Protection perpétuelle / Diffusion d'information par la distribution d'un dépliant intitulé « Message de vos élus » sur la circulation dans le secteur situé au sud de la route 116 / L'agrile du frêne et témoignage du l'épistémologiste sur la méthode utilisée pour contrer sa propagation / Adoption de meilleures méthodes de communication sur l'implantation de nouvelle réglementation sur le stationnement sur une partie du boulevard de Boucherville et sur le tracé de la piste cyclable (la conseillère Isabelle Bérubé);
- Mot de remerciement aux citoyens pour leur patience lors des travaux d'implantation des deux (2) carrefours giratoires et mesures de sécurité employées (la conseillère Michèle Archambault);
- Distribution du nouveau calendrier culturel d'été / Diffusion d'information sur la nouvelle signalisation et entrée en vigueur des nouvelles règles de stationnement sur le boulevard de Boucherville / L'agrile du frêne et impossibilité d'obtention de prix de groupe pour l'abattage des arbres en raison de la diversification des interventions à effectuer / Coûts juridiques relatifs aux démarches de contestation entreprise par un élu / Mot de félicitations pour les bénévoles des fêtes de quartier (la conseillère Marilou Alarie).

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

170612-23 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de lever la présente séance à 21 h 49.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

La greffière,

---

Martin Murray

---

Lucie Tousignant

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE  
ANNEXE À LA RÉOLUTION 170612-13

N° de PIIA	Propriété visée	Objet	Recommandation du comité consultatif d'urbanisme et n° de résolution
PIIA 2017-025	1467, rue Montarville	Installation de deux (2) enseignes murales	D'approuver la demande de PIIA 2017-025 conformément à la résolution 170315.21 du CCU
PIIA 2017-042	678, montée Montarville	Remplacement d'une enseigne murale	D'approuver la demande de PIIA 2017-042 conformément à la résolution 170517.12 du CCU
PIIA 2017-049	47, chemin De La Rabastalière Est	Travaux d'aménagement paysager et d'une aire de stationnement	D'approuver le PIIA 2017-049 conformément à la résolution 170517.16 du CCU, sous réserve d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2017-048 autorisant une allée d'accès de 4,15 m, une allée de circulation de 2,60 m, de se soustraire à l'obligation d'aménager une aire d'isolement du stationnement le long de la ligne latérale gauche du terrain et d'aménager une aire de service.
PIIA 2017-050	1233, boulevard des Promenades	Installation de deux (2) enseignes murales et de deux (2) séries d'auvents au-dessus des ouvertures	<p>D'approuver en partie le PIIA 2017-050 pour l'installation de deux (2) enseignes murales sous réserve de vérifier que le nom de l'entreprise soit enregistré au Registraire des entreprises du Québec, conformément à la résolution 170517.11 du CCU;</p> <p>De refuser en partie le PIIA 2017-050 pour l'installation de deux (2) séries d'auvents de couleur orange au-dessus des ouvertures, pour motifs que cela ne respecte pas les critères d'évaluation 1, 2, 3, 10, 14, 16, 21 et 23 relatifs à l'architecture des bâtiments de l'article 112 du <i>Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale URB-PIIA2009</i>, conformément à la résolution 170517.11 du CCU.</p>



PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE  
ANNEXE À LA RÉOLUTION 170612-13

N° de PIIA	Propriété visée	Objet	Recommandation du comité consultatif d'urbanisme et n° de résolution
PIIA 2017-054	1362, rue Montarville	Installation d'une enseigne murale	D'approuver le PIIA 2017-054 conformément à la résolution 170517.13 du CCU, sous réserve de positionner et d'aligner sur le mur de la façade, les cols de cygne et l'enseigne de façon identique au restaurant Markina.
PIIA 2017-056	1467, rue Montarville	Modification de la couleur des portes et fenêtres, fascias, auvent et le remplacement du bac à fleurs pour une structure intégrant une banquette et une jardinière	D'approuver le PIIA 2017-056 conformément à la résolution 170517.15 du CCU, sous réserve de conserver le « <i>Tilleul Cordata</i> » situé dans le bac à fleurs existant et de l'intégrer dans la nouvelle structure.
PIIA 2017-057	1195, boulevard des Promenades	Installation d'une enseigne murale	D'approuver le PIIA 2017-057 conformément à la résolution 170517.17 du CCU
PIIA 2017-058	1197, boulevard des Promenades	Transformation d'une partie de la façade et l'aménagement d'une terrasse extérieure	D'approuver le PIIA 2017-058 conformément à la résolution 170517.19 du CCU
PIIA 2017-059	35, chemin De La Rabastalière Ouest	Installation d'un nouvel auvent et d'une nouvelle enseigne et le remplacement d'une enseigne sur auvent	D'approuver le PIIA 2017-059 conformément à la résolution 170517.14 du CCU
PIIA 2017-060	1453, rue François-P.-Bruneau	Aménagement paysager de la cour arrière	D'approuver le PIIA 2017-060 conformément à la résolution 170517.18 du CCU